Initiative NExT
Appel à candidatures “Attractivité”
Cahier des charges

Appel à candidatures visant à identifier des projets d’accueil de chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s sur le site nantais

Ouverture de l’appel à candidatures : 3 décembre 2018

Contact : aap@next-isite.fr
Site internet : http://next-isite.fr/

Contexte, objectifs et description de l’appel à candidatures

Les partenaires de l’Initiative NExT se sont donné l’objectif stratégique de renfocrer leurs efforts actuels pour découvrir, attirer et favoriser le développement des talents sur le site nantais, et tout particulièrement de recruter de nouveaux profils, français et internationaux.

Dans ce contexte, l’Initiative NExT lance un appel à candidatures visant à identifier des chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s souhaitant rejoindre l’un des établissements fondateurs de NExT[1] ou le CNRS à Nantes pour y conduire leurs activités de recherche et d’enseignement.

L’appel à candidatures doit permettre de faire émerger plus de projets sur le site nantais et d’accompagner les porteurs pour co-construire les projets de mobilité avec les établissements fondateurs de NExT ou le CNRS à Nantes. Les profils venant contribuer à l’excellence du site sur les 2 axes prioritaires de NExT[2] seront privilégiés.

L’identification des candidats permettra de sélectionner les profils les plus intéressants et d’envisager les modalités d’accueil. Les candidats pré-sélectionnés seront ensuite invités à soumettre un dossier de candidature pour l’un des dispositifs NExT Talent (Junior ou Senior)[3].

- **Le dispositif NExT Junior Talent** a pour objectif d’accompagner la venue de profils scientifiques à haut potentiel sur le site nantais jusqu’à l’obtention d’un poste statutaire dans l’un des établissements fondateurs de NExT ou au CNRS à Nantes. Ce dispositif donne au jeune chercheur.e les moyens de développer son projet de recherche en propre avec une équipe dédiée et d’accéder plus rapidement à une reconnaissance au niveau international.

  Moyens attribués sur 3 ans :
  - jusqu'à 225 k€ de salaire[4] pour le jeune chercheur
  - 150 k€ pour l’équipe de recherche (doctorant, postdoctorant…)
  - 120 k€ pour les équipements et coûts liés à la recherche

- **Le dispositif NExT Senior Talent** vise à soutenir l’arrivée sur le territoire nantais de chercheur.e.s expérimentés titulaires d’un poste. Ce dispositif donne au chercheur.e les moyens d’accélérer ses activités de recherche de niveau international dans l’un des établissements fondateurs de NExT ou au CNRS à Nantes.

  Moyens attribués sur 3 ans :
  - 250 k€ pour l’équipe de recherche (doctorant.s, postdoctorant.s…)

[1] Les 4 Membres Fondateurs de NExT sont l’Université de Nantes, l’Ecole Centrale de Nantes, le CHU de Nantes et l’Inserm Grand Ouest.
[2] Voir liste des thématiques à la fin de ce document
[3] Le soutien NExT dédié aux dispositifs NExT (Junior et Senior) Talent correspondant à des crédits PIA, Région Pays de la Loire et Nantes Métropole.
[4] Correspondant à un salaire annuel chargé de 75 k€ maximum fixé sur la base des grilles indicières de l’établissement d’accueil.

- 270 k€ pour les équipements et coûts liés à la recherche

Modalités de réponse

Les porteurs de projets sont invités à soumettre une lettre d’intention. Le modèle de document est à télécharger sur le site NExT à l’adresse suivante : http://next-isite.fr/attractivite-2018/

Les lettres d’intention devront être transmises par voie électronique au service instructeur à l’adresse aap@next-isite.fr (objet du mail : AAC Attractivité 2018_...)

Modalités de sélection

Etape 1 : présélection des candidats sur la base d’une lettre d’intention.

Les lettres d’intention seront évaluées par le Comité des représentants des établissements fondateurs de NExT selon les critères suivants :

- Qualité du CV
- Qualité du projet scientifique et pédagogique proposé
- Contribution de la thématique de recherche et de formation aux axes prioritaires NExT
- Potentiel d’intégration du/de la candidat.e dans l’établissement d’accueil (composante et laboratoire de recherche)

Les projets retenus seront alors accompagnés par les établissements d’accueil pour :

- Envisager les modalités de recrutements du chercheur à court et moyen termes
- Préparer le dossier de candidature (NExT Junior ou Senior Talent) pour l’étape 2 de la sélection.

Etape 2 : sélection des lauréats Junior ou Sénior sur la base d’un dossier de candidature complet.

Calendrier

- Ouverture de l’Appel à Candidatures en continu : 03/12/2018

- Etude des lettres d’intention, 3 fois par an, par un Comité d’évaluation ad hoc :
  - Vague 2019-1 : février 2019
  - Vague 2019-2 : juin 2019
  - Vague 2019-3 : octobre 2019

Les axes thématiques prioritaires NExT

Santé du futur : Cette priorité se focalise sur trois thématiques :

- Les **biothérapies innovantes** pour traiter de multiples pathologies, qui conduisent ou se caractérisent par la perte de fonction d’un organe, de tissus, de cellules ou de gènes et qui nécessitent le remplacement (transplantation), la réparation, la régénération (thérapie cellulaire, médecine régénératrice) ou la reprogrammation (médecine régénératrice) ;

- Les thérapies liées à **l’oncologie et la médecine nucléaire**, par des approches théranostiques pour traiter différents types de cancer : ces approches alliant thérapies ciblées (immunothérapies par ex.) et/ou combinées (radioimmunothérapies, immunothérapies combinées par ex.) et diagnostiques (imagerie multimodale par ex.) mènent de plus en plus à des guérisons ou au moins des prolongations de survies très significatives.
- Ces approches thérapeutiques innovantes et préventives sont soutenues par les avancées en matière de **médecine de précision** : approches multiparamétriques des données massives permises par les nouveaux outils épidémiologiques, bioinformatiques et biologiques, remettant le patient au centre d’une prise en charge unique et personnalisée.

Industrie du futur : Sur la base de l’excellence scientifique dans des domaines que sont le génie des procédés et la caractérisation des matériaux, le génie océanique et l’hydrodynamique, la robotique, la modélisation numérique, la simulation et l’optimisation, l’objectif du projet NExT est de développer les 2 thématiques suivantes :

- Les **technologies avancées de production** : le gain énergétique par l'allègement des structures (passage du métallique aux composites) est un premier enjeu. Le remplacement de matières premières liées à la filière pétrolière par des sources durables (fibre végétale par exemple) ou issues de recyclage est un second enjeu. Ces gains et remplacements nécessitent des procédés innovants. Dans ce cadre il faut penser une relation optimale entre l'homme et la robotique tant du point de vue de l'acceptabilité sociétale que de la technicité.

- L’**ingénierie océanique** : la maîtrise des technologies de production d'énergie d'origine durable à coût raisonnable, avec la possibilité d'intégrer un multi-usage pour optimiser l'utilisation du foncier sont des enjeux clés. Dans le domaine du naval, la réduction drastique de la consommation des navires tout en maintenant une manœuvrabilité en forte mer devra être permise à très courte échéance.